

Formation aux membres réélus du CSE en matière économique - Renouvellement (2 jours)

Ressources humaines

Référence de la formation : **U006**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Maîtrisez les fondamentaux en matière économique pour exercer votre mandat d'élu au sein du CSE



En présentiel ou à distance **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **Nous consulter**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 28 juin 2024

Vous êtes un membre réélu au CSE et devez revoir les bases de la gestion du budget d'un CSE et de l'aspect financier d'une entreprise ? Cette formation vous rappellera les fondamentaux pour exercer votre rôle d'élu au sein du CSE.

Des apports théoriques et pratiques vous permettront d'acquérir des outils utiles dans votre pratique.

Objectifs de la formation

- Comprendre et interpréter les principaux indicateurs économiques et financiers
- Échanger de manière éclairée avec l'employeur sur la vie économique de l'entreprise
- Gérer les budgets du CSE

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Conformément à l'article L.2315-63 du Code du travail : les membres titulaires du CSE (comité social et économique) réélus uniquement dans les organisations d'au moins 50 salariés

Pré-requis

- Uniquement membres réélus d'un CSE

Les points forts de la formation ?

- Intervenant spécialisé en prévention des Risques Professionnels
- Connaissance du monde de l'entreprise privée et publique

Programme de la formation

1. Faire fonctionner le CSE au quotidien

- Comprendre la place des élus du CSE dans les organisations
- Exercer son mandat : les rôles, les missions et les moyens des membres du CSE (réunions, délégations, locaux et matériels, différentes commissions...),
- Comprendre la composition du CSE (président, secrétaire, trésorier, référents...)

2. Exercer efficacement ses attributions économiques

- Appréhender le fonctionnement économique et social des organisations (entreprises, associations)
- Identifier les acteurs économiques de l'entreprise, leurs rôles et leurs interactions possibles avec les membres du CSE
- S'approprier les notions nécessaires à l'analyse comptable et économique :
 - le vocabulaire,
 - les différents documents comptables (compte de résultat, bilan),
 - les indicateurs de performance, etc
- Mettre en œuvre efficacement les moyens et outils du CSE pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise :
 - les informations consultations,
 - la BDESE,
 - le droit d'alerte,
 - le recours à expertise...
- Réaliser l'analyse comptable et économique de l'entreprise, être force de proposition et savoir argumenter lors des consultations récurrentes et ponctuelles, notamment dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

3. Gérer les budgets du CSE

- Distinguer les ASC (activités sociales et culturelles) et les activités de fonctionnement (AEP : attributions économiques et professionnelles)
- Gérer les budgets dans le respect des règles URSSAF et légales, réaliser la comptabilité, calculer les recettes et les dépenses
- Établir les bilans périodiques conformément aux recommandations

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

La formation revêt un caractère théorique et pratique, elle tend à initier les représentants du personnel aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels, améliorer la santé et la sécurité ainsi que les conditions de travail et de vie des salariés dans l'entreprise.

De nombreux cas pratiques seront ainsi traités tout au long de la formation.

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Organisation

Formation à distance et en présentiel

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation en 2023

90.5 %

de satisfaction en 2023

6606

nombre de stagiaires en 2023